

Conseil d'État – Présentation d'un conseiller d'État néerlandophone

Par lettre du 29 avril 2013, le premier président du Conseil d'État porte à la connaissance de la Chambre qu'en son audience publique du 16 avril 2013, l'assemblée générale de ce Conseil a procédé, conformément à l'article 70 des lois coordonnées sur le Conseil d'État, à l'établissement de la liste de trois candidats pour une place vacante de conseiller d'État néerlandophone.

Ont été présentés par le Conseil d'État, sans unanimité toutefois :

- premier candidat : Mme Kaat Leus, maître de conférence à temps partiel à la faculté « Recht en Criminologie » de la VUB, avocate aux barreaux d'Anvers et de Bruxelles;
- deuxième candidat : M. Wouter Pas, premier auditeur au Conseil d'État (section de législation), collaborateur scientifique bénévole à la faculté « rechtsgeleerdheid » de la KUL;
- troisième candidat : Mme Patricia De Somere, premier auditeur au Conseil d'État (section du contentieux administratif).

La présentation n'étant pas unanime, la Chambre peut, conformément à l'article 70, § 1er, alinéa 8, des lois sur le Conseil d'État coordonnées le 12 janvier 1973, et dans un délai ne pouvant dépasser trente jours à compter de la réception de la communication de cette présentation, soit confirmer la liste présentée par le Conseil d'État, soit présenter une autre liste de trois noms formellement motivée.

La présentation éventuelle d'une liste par la Chambre doit se faire sur base des candidatures reçues par le Conseil d'État.

Les candidatures suivantes ont été introduites :

- Mme Kristine Bams, premier auditeur au Conseil d'État (section de législation);
- Mme Patricia De Somere, premier auditeur au Conseil d'État (section du contentieux administratif);
- Mme Kaat Leus, maître de conférence à temps partiel à la faculté « Recht en Criminologie » de la VUB, avocate aux barreaux d'Anvers et de Bruxelles;
- M. Wouter Pas, premier auditeur au Conseil d'État (section de législation), collaborateur scientifique bénévole à la faculté « rechtsgeleerdheid » de la KUL;
- M. Steven Van Garsse, responsable du « Vlaams Kenniscentrum Publiek-private Samenwerking », professeur à temps partiel à la « Antwerp Management School » et à la faculté de droit de l'Université d'Anvers;
- M. Werner Weymeersch, premier auditeur au Conseil d'État (section du contentieux administratif);
- Mme Anja Wijnants, juge au Conseil du Contentieux des Etrangers.

Le délai dont dispose la Chambre pour présenter une liste ou pour confirmer la liste expire le 30 mai 2013.

Conformément à l'avis de la Conférence des présidents du 7 mai 2013, le curriculum vitae des candidats sera transmis aux secrétariats des groupes politiques.